

## CGT – CGT/FO – CGC - CFDT

Les Organisations Syndicales représentatives au sein de l'Entreprise Akzo Nobel constatent que le PSE concernant 36 salariés des Départements Finances et R&D n'a aucune causes économiques telle que l'a d'ailleurs démontré le Cabinet Diaporis Expert Comptable mandaté par le CE en ces termes :

Il est difficile d'entrevoir un motif économique dans un Groupe AKZONOBEL qui présente une situation financière saine et confortable (une trésorerie de 1,6 Mds d'euros en progression de 17%) conjuguée à une progression des marges (1,9 mds d'euros + 4,1% en 2012) et des revenus (15,4 Mds d'euros en hausse de 5,4% en 2012).

En fait, le motif de sauvegarde de compétitivité annoncé par la Direction camoufle une délocalisation et une externalisation des Services. Dès lors ce plan devrait être purement et simplement annulé.

Les salariés et les Organisations Syndicales ont pourtant analysé les mesures d'accompagnement et ont pu constater que tout est fait à l'économie alors qu'Akzo Nobel est une entreprise et au-delà un groupe prospère. Ce plan a mis en colère les salariés qui ont décidé de se mettre en grève.

Dans un esprit d'ouverture les salariés ont dans un premier temps, espérant une issue positive des négociations, fait un piquet d'informations et ce à partir du Lundi 23 Septembre 2013 à 11h00.

Mais les Organisations Syndicales et les salariés ont pu constater l'intransigeance de la Direction.

C'est pourquoi les Organisations Syndicales transmettent à la Direction la base de la négociation qui a été acceptée par les salariés. Soit :

1. Une indemnité pour le préjudice, soit un fixe de 50 000 Euros augmenté de 1500 Euros par année d'ancienneté. Rappelons que le montant de l'indemnité complémentaire du Plan Social du Centre de Distribution (Activité Logistique) était de 43000 Euros + 1500 Euros par année d'ancienneté.
2. Un congé de reclassement d'au minimum 15 mois à 75 % du salaire brut
3. Budget de Formation d'adaptation :  
en interne 180 000 Euros mutualisé avec une réserve de 20 000 Euros  
en externe 72 000 Euros mutualisé
4. Budget de Formation longue et / ou de reconversion : 140 000 euros mutualisé avec une réserve de 20 000 euros. Avec globalisation des 2 budgets Formation
5. Portabilité de la Mutuelle sur 12 mois
6. Allocation Temporaire dégressive : Plafonné à 500 euros  
versement sur 18 mois pour les - 50 ans et 24 mois pour les + de 50 ans et les RQTH
7. Paiement des heures de grève

A défaut d'avancées sérieuses et chiffrées sur cette base, le piquet d'informations se transformera en piquet de grève le 26/09/13 A 08H30. Ce piquet de grève, afin de respecter la législation, ne bloquera pas les salariés non-grévistes qui pourront librement se rendre à leurs postes de travail. En revanche, tous les salariés d'Akzo Nobel seront appelés à la mobilisation pour d'une part, soutenir les collègues impactés, et pour leurs propres Revendications telles que : 14 semaines minimum à 32 heures, le paiement de la polyvalence, un gardien Sécurité en plus de nuit, l'analyse du stress au travail etc ...

En revanche, les camions ne pourront pénétrer sur le site et la Société Akzo Nobel sera rendue responsable de la situation. Les Organisations Syndicales espèrent que la raison l'emportera et la Direction reverra de façon importante sa copie pour correspondre aux légitimes revendications des salariés.